



La comptabilité d'engagement

a) Le principe de la partie double

- ❑ La tenue de la comptabilité repose sur le principe de l'équilibre entre les emplois et les ressources de l'association : toute opération se traduit par une imputation de deux comptes, l'un en ressources, l'autre en emploi.

⇒ C'est le principe de la partie double : à une ressource correspond un emploi.

- ❑ Exemple : Achat de timbres en espèces

⇒ Ressource : argent dans la caisse

⇒ Emploi : timbres postaux

- ❑ Exemple : Encaissement d'une subvention

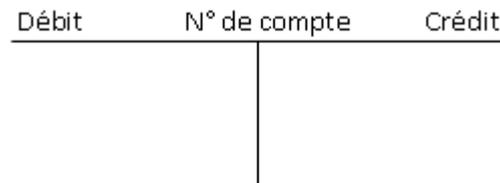
⇒ Ressource : subvention

⇒ Emploi : versement sur le compte en banque

b) Le débit et le crédit

- ❑ Chaque événement comptable implique de « créditer » un compte et d'en « débiter » un autre du même montant :
 - Le « crédit » est la ressource utilisée dans l'opération que l'on enregistre : une subvention, un emprunt ;
 - Le « débit » est l'utilisation que l'on fait de cette ressource ou l'emploi des fonds : un achat, une immobilisation (achat de matériel), le paiement d'un salaire, etc.

On peut symboliser les comptes avec des « comptes en T »:



La comptabilité d'engagement – les effets temps

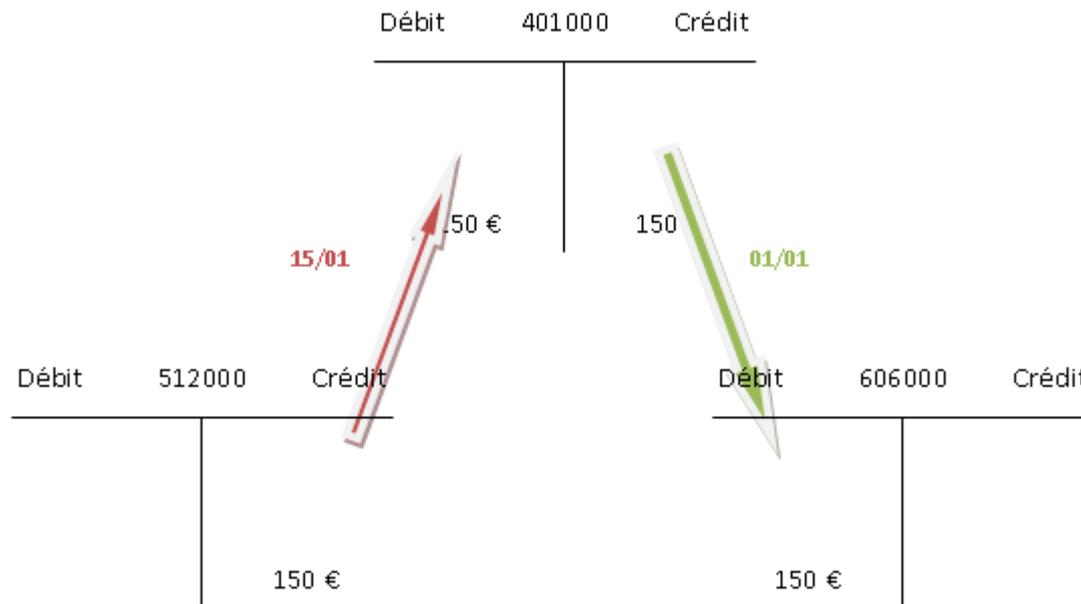
- ❑ En comptabilité d'engagement, la réalité est plus complexe. L'acte d'engagement d'une dépense (le moment où je décide d'acheter) et le paiement de cette dépense sont souvent dissociés dans le temps.

- ❑ Exemple : Achat de fournitures administratives pour 150 € le 1er janvier, réception d'une facture ce jour, réglée le 15 du mois.

- ❑ Comptes utilisés :
 - 401000 : Compte du fournisseur (compte de classe 4 « compte de tiers »)
 - 512000 : Banque
 - 606400 : Achat de fournitures

La comptabilité d'engagement – les effets temps

- ❑ **1ère écriture (en vert)** : Ecriture d'engagement (correspondant à l'acte d'achat auprès du fournisseur = je prends des fournitures que je m'engage à payer – les fournitures sont chez le fournisseur = origine de la ressource donc le compte fournisseur est crédité. Cette ressource est pour mon association des fournitures administratives = utilisation que je vais en faire donc le compte 6 est débité)
- ❑ **2ème écriture (en rouge)** : Ecriture financière (correspondant au règlement = l'argent est sur le compte en banque de mon association – c'est l'origine de la ressource financière que j'utilise donc je crédite le compte en banque et l'utilisation de cette ressource sert à éteindre la dette que j'ai auprès du fournisseur = utilisation de la ressource donc je débite le compte du fournisseur).



a) La liste de saisie

Au quotidien, les écritures sont rentrées sur la feuille de saisie. Dans la feuille de saisie, on entre :

- La date ;
- L'intitulé de l'écriture ;
- Les numéros de comptes concernés ;
- Le montant : attention, le logiciel n'acceptera d'enregistrer la saisie que si le montant débité est exactement égal au montant crédité !
- Le journal concerné.

b) Les journaux

L'utilisation de journaux permet de retrouver facilement les écritures par un système de classement. Chaque écriture se voit ainsi affectée à un journal spécifique. On peut par la suite sortir un document récapitulatif toutes les écritures de ce journal.

Les journaux couramment utilisés sont les suivants :

- HA - journal des achats : pour enregistrer les factures des fournisseurs reçues
- PAY - journal de paye : pour la saisie des opérations de paye
- BQ - journal de banque : pour enregistrer les paiements par chèque, CB, virement et prélèvement
- CA - journal de caisse : pour enregistrer les paiements en espèces
- VT - journal des ventes : pour enregistrer les factures émises par l'association

La comptabilité d'engagement – les documents supports

Le grand livre

Le grand livre reprend toutes les écritures comptables. Pour plus de clarté, les écritures sont regroupées par numéro de compte.

N° mvt	Journal	Date	N° de pièce	Libellé de l'écriture	S	Montant débit	Lett.	Montant crédit	Solde cumulé
MAINTENANCE									
MAINTENANCE (Suite...)									
8	VT	06/10/2007			B			17 374,58	-131 801,68
9	VT	06/11/2007			B			15 670,57	-147 472,25
10	VT	06/12/2007			B			16 467,39	-163 939,64
TOTAL COMPTE 707000					Solde créditeur			187 582,78	-187 582,78
TOTAL CODE MAINTENANCE						2 251,00		188 582,78	-186 331,78
NEGOCE									
NEGOCE									
736200									
FRAIS ACCESSOIRES D'ACHAT									
6	VT	06/08/2007			B	18 990,00			-219 893,22
7	VT	06/09/2007			B	17 875,00			-202 018,22
8	VT	06/10/2007			B	20 780,00			-181 238,22
9	VT	06/11/2007			B	18 742,00			-162 496,22
10	VT	06/12/2007			B	19 695,00			-142 801,22
12	AN	01/01/2008		A-Nouveaux au 01/01/2008	B			1 754,90	-144 556,12
11	VT	06/01/2008			B	745,00			-143 811,12
TOTAL COMPTE 411000					Solde débiteur		214 183,00	1 754,90	212 428,10
737500									
REFACTURATION									
32	VT	31/01/2008		Arpège SARL	B	1 196,00			-126 745,12
41	VT	31/01/2008	F234	F234	B	1 055,00			-125 690,12
42	BQ	31/01/2008	REGL 92	REGL 92	B			1 055,00	-126 745,12
TOTAL COMPTE 707000					Solde créditeur			187 582,78	-187 582,78
TOTAL CODE NEGOCE						2 251,00		188 582,78	-186 331,78
PROD									
PRODUCTION									
707500									
ACHATS									

La comptabilité d'engagement – les documents supports

La balance

La balance des comptes est un document qui présente les comptes de manière synthétique. Y sont présentés le total des crédits, le total des débits ainsi que le solde du compte.

Dossier : Société Exemple		Balance		Le 10/06/2015	
BALANCE GLOBALE					
Période du 01/01/2015 au 31/12/2015					
Avec brouillard		Mors simulation		Avec comptes soldés	
Avec les écritures lettrées et non lettrées		Avec les écritures pointées et non pointées			
N° de compte	Intitulé du compte	Cumul débit	Cumul crédit	Solde débit	Solde crédit
101000	Capital		250 457,01		250 457,01
120000	Resultat de l'exercice (benefice)		239 677,44		239 677,44
TOTAL CLASSE 1			490 134,45		490 134,45
201000	Frais d'établissement	560,00		560,00	
213000	Constructions	11 800,00		11 800,00	
215000	Install. tech. mat. outill. indus.	22 800,00		22 800,00	
215400	Matériel industriel	50 000,00		50 000,00	
218300	Matériel de bureau et informatique	4 256,00		4 256,00	
218400	Mobilier	531,50		531,50	
TOTAL CLASSE 2		89 747,50		89 747,50	
401000	Fournisseurs divers	208,85	7 934,99		7 726,14
401100	Ets Moreau	28 146,00	47 431,46		19 285,46
401EDF	EDF	26 000,00	39 000,00		13 000,00
404000	Fournisseurs d'immobilisations	4 147,74		4 147,74	
411000	Clients divers	8 232,65	3 268,04	4 964,61	
411DEL	Delta Distribution	76 220,16	94 392,80		18 172,64
411DUP	Ets Dupont	114 707,62	68 422,77	46 284,85	
445510	Tva à décaisser	10 348,00	37 241,00		26 893,00
445667	TVA déductible 20 %	9 791,20	9 791,20		
445670	Crédit de tva à reporter	24 269,00	2 920,00	21 349,00	
445717	TVA collectée 20 %	26 941,77	26 941,77		
TOTAL CLASSE 4		329 012,99	337 344,03	76 746,20	85 077,24
512000	Banque	561 105,64	66 085,43	495 020,21	
514000	Chèques postaux		720,00		720,00
530000	Caisse	170,00		170,00	
TOTAL CLASSE 5		561 275,64	66 805,43	495 190,21	720,00

La comptabilité d'engagement – les écritures du quotidien

L'écriture d'achat

Exemple : Achat de fournitures administratives pour 150 € le 1er janvier, réception d'une facture ce jour, réglée le 15 du mois.

Comptes utilisés :

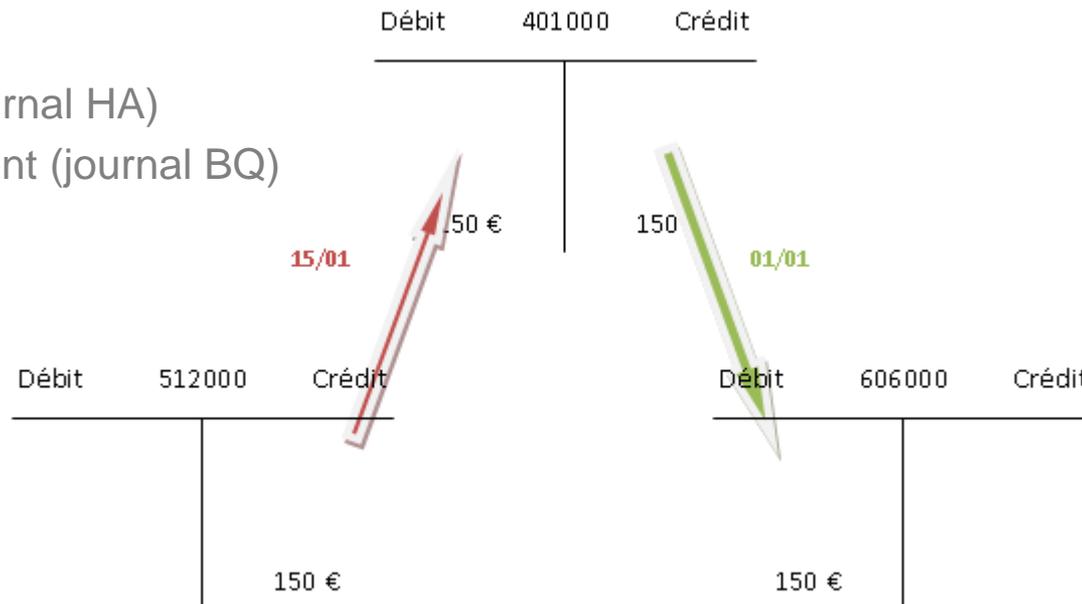
401000 : Compte du fournisseur (compte de classe 4 « compte de tiers »)

512000 : Banque

606400 : Achat de fournitures

Vert: achat (journal HA)

Rouge: paiement (journal BQ)



La comptabilité d'engagement – les écritures du quotidien

L'écriture de paye

Exemple : Un salarié dont le salaire brut est de 2000 €, le salaire net de 1600 € et les charges patronales de 800 €. Supposons pour le moment qu'il n'y a qu'une seule caisse de cotisations.

Comptes utilisés :

437000 : La caisse de cotisation sociale, comme « fournisseur » de services sociaux

421000 : Le salarié, comme « fournisseur » de travail

641000 : Le compte de charges de personnel

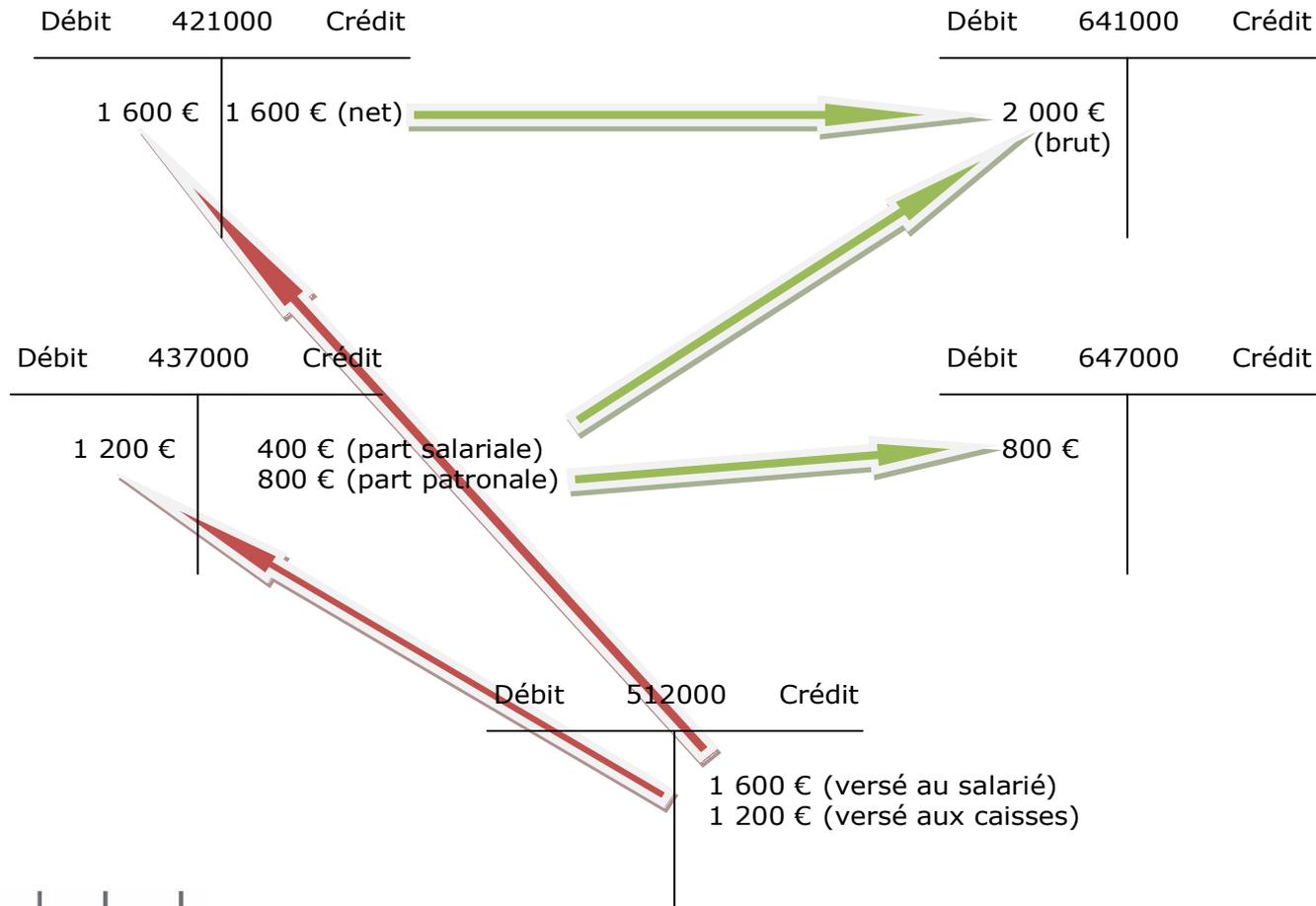
647000 : Le compte de charges sociales

512000 : Le compte en banque

Dans cette écriture, on considèrera que le salarié fournit de la main d'œuvre et que les caisses fournissent des services. Les deux sont donc considérés comme des fournisseurs dans l'écriture de paye.

La comptabilité d'engagement – les écritures du quotidien

L'écriture de paye



La comptabilité d'engagement – les écritures du quotidien

L'écriture de paye

Écriture d'engagement (en vert) :

Il faut bien différencier qui crée la richesse (le salarié ou la caisse) de quelle est la nature de cette charge du point de vue de l'employeur (un salaire ou une charge sociale).

Pour les charges patronales : la richesse est créée par la caisse (fournisseur de « services » d'assurance sociale, d'un montant de 800 €, crédité au 437000), et représente pour l'employeur une charge sociale (800 € au débit du 647000).

Pour le salaire : le salarié crée une richesse de 1 600 € (son salaire net, crédité au 421000) et les caisses créent une richesse de 400 €, l'équivalent des charges sociales salariales (crédité au 437000). Cependant du point de vue du patron, tout cet ensemble représente le salaire brut du salarié. Du côté des charges, on mettra donc le total de 2000 € au débit du 641000.

Écriture de paiement (en rouge) :

Une fois l'engagement réalisé, il faut payer le salaire (1 600 € de salaires nets). On prend une richesse à la banque en 512000 (crédit) pour l'utiliser en 421000 (débit). On fait la même chose pour payer les charges patronales et salariales (débit en 437000).

La comptabilité d'engagement – les écritures du quotidien

Présentation de l'écriture de paye

Le tableau ci-dessous présente une écriture de paie pour une structure comptant 9 salariés, avec trois caisses différentes et deux types d'avantages :

- la carte orange ;
- les chèques déjeuner.

Date	N° pièce	Date échéance	N° compte	Libellé	Code ana	Code lett.	Quantité	Débit	Crédit
Mvt n° 40 Date : 30/09/2011 Journal : PAY									
30/09/2011			421AAA	paye septembre					148,37
30/09/2011			421BBB	paye septembre					4 506,41
30/09/2011			421CCC	paye septembre					3 165,69
30/09/2011			421DDD	paye septembre					1 965,89
30/09/2011			421EEE	paye septembre					1 512,76
30/09/2011			421FFF	paye septembre					1 623,16
30/09/2011			421GGG	paye septembre					1 542,36
30/09/2011			421HHH	paye septembre					421,60
30/09/2011			421III	paye septembre					405,75
30/09/2011			431000	charges sal septembre					2 504,03
30/09/2011			431000	charges patr septembre					5 221,26
30/09/2011			437AGI	charges sal septembre					878,64
30/09/2011			437AGI	charges patr septembre					1 357,52
30/09/2011			437PRE	charges patr septembre					352,12
30/09/2011			641100	paya septembre AAA				188,90	
30/09/2011			641100	paye septembre BBB				5 511,68	
30/09/2011			641100	paye septembre CCC				3 973,85	
30/09/2011			641100	paye septembre DDD				2 444,08	
30/09/2011			641100	paye septembre EEE				1 948,03	
30/09/2011			641100	paye septembre FFF				2 036,84	
30/09/2011			641100	paye septembre GGG				1 977,63	
30/09/2011			641100	paye septembre HHH				409,85	
30/09/2011			641100	paye septembre III				409,85	
30/09/2011			645000	charges septembre				6 930,90	
30/09/2011			641400	carte orange septembre				310,35	
30/09/2011			641400	ticket resto septembre					536,40
TOTAL Mvt 40								26 141,96	26 141,96

Salaires nets

URSSAF (ch. salariales)

URSSAF (ch. patronales)

AGIRC (ch. salariales)

AGIRC (ch. patronales)

Prévoyance (ch. patronales)

Salaires bruts

La comptabilité d'engagement – les immobilisations

Les immobilisations

En comptabilité, il faut bien distinguer deux types de dépenses :

- ❑ les dépenses courantes c'est-à-dire celles qui sont consommées immédiatement et ne gardent pas de valeur intrinsèque une fois achetées ;
- ❑ les investissements qui ne sont pas consommés immédiatement et gardent une valeur intrinsèque au fil du temps même si celle-ci diminue.

L'achat d'un ordinateur est un investissement car il n'est pas consommé tout de suite et garde une valeur dans le temps même si elle diminue. Il ne peut pas être comptabilisé en compte de classe 6 car cela ne donnerait pas une image fidèle de la situation de l'association. Ce type de dépense donne lieu à un traitement particulier. Au moment de l'achat il est comptabilisé en compte de classe 2, les immobilisations (compte de bilan, qui n'impactent pas sur le résultat annuel). En revanche, chaque année la perte de valeur qu'ils subissent sera prise en compte, selon le mécanisme des « amortissements ».

La comptabilité d'engagement – les immobilisations

Les immobilisations

L'usure de l'investissement est calculée grâce à la réalisation d'un tableau d'amortissements.

Par exemple ci-dessous, le tableau d'amortissement correspondant à l'achat d'un ordinateur à 1299€ en mai 2021 et dont la durée de vie est de 3 ans :

Année	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
2021	1299	252,58	1046,42
2022		433	613,42
2023		433	180,42
2024		180,42	0